

Retraité(e)s CGT : Indigné(e)s mais pas Résigné(e)s

Journal à périodicité variable des Retraités et Préretraités CGT SAP 13. Syndicat des Activités Postales

55 av de La Rose La Brunette Bt ext D 13013 Marseille -+--+ Tel : 04.91.11 60.95 Fax : 04.91.02.69.69

Courriel retraites.cgtposte13@hotmail.fr Site <http://retraites.cgtposte13.over-blog.com/>

Sommaire

Page : 1

Mais qu'est-ce qui les fait marcher ?

On me l'a fait pas

Page : 2

Il n'y a plus de Picasso ...

Election mutuelle nos candidats

Qui copie sur qui ?

Page : 3

Les Fraudeurs c'est pas nous

Projet de loi sur l'autonomie

Page : 4

Projet de loi sur l'autonomie (suite)

Résultats 30 septembre

Prochaine réunion : 20 novembre



Nous faire croire qu'ils reculent pour mieux....

Ils ouvrent la boîte à Pandore et osent parler de victoire sur le Gouvernement ?

'Les députés PS arrachent au gouvernement une modulation des allocations familiales' osent-ils se glorifier.

Pourtant c'est bel et bien c'est un pas en arrière dans le principe de la Solidarité de notre Sécu, de la société issue du Conseil National de la Résistance, car qui nous dit que demain, ce ne sont pas les médicaments, les soins qui seront modulés?

Et puis l'École Laïque et gratuite, puis... puis.... qu'on essaiera de nous faire gober !

Et pendant ce temps, les Patrons doivent toujours entre 20 et 25 milliards aux Caisses Sécu !

MAIS QU'EST- CE QUI LES FAIT MARCHER ?

Après le succès de la manifestation du 30 septembre -la participation oscillera entre 800 et 1000 participants- malgré une météo nettement en désavantage des personnes âgées (mais la pluie enfin sympathique avec les Têtes Grises a patiemment attendu le fin de la manif pour arroser les grillades, heureusement réfugiées sous abri), voici que la Marche pour la Vie du 16 octobre - enfin je voulais dire la Manifestation pour la Sécu- a drainée encore plus de retraités sur la Canebière.



Retraités ajoutés aux actifs : plus de 25.000 participants sont arrivés à la Place Castellane.

Faut-il craindre ceux qui ne cassent pas les vitrines, qui ne brûlent jamais les voitures et caddies (ils ont tellement de mal à le remplir !), eh oui, ces retraités auraient-ils trouvé goût à descendre dans la rue pour défendre leurs revendications ?

En tout cas, c'est une force sur laquelle il faudra de plus en plus compter car les Sans Dents ont les crocs...

Il n'y a plus de Picasso pour nous peindre Guernica/Kobané !

La résistance exemplaire d'un peuple face aux djihadistes n'est pas sans rappeler les souffrances des habitants de Guernica

Depuis trois semaines, le monde a les yeux tournés du côté de Kobané, la troisième ville kurde de Syrie assiégée par les forces de Daesh (« État islamique »). Il découvre la résistance d'un peuple, les Kurdes, dont la lutte acharnée pour la démocratie est au cœur d'un combat héroïque...et comme pour les Républicains espagnols, ils laissent faire! L'Histoire serait-elle en train de se répéter



OLIER Alain (Orange)
GARIC Danièle (Orange)
FRANCHI Michel (La Poste)
GUISO Robert (La Poste)
ESPAZE Brigitte (B.Postale)
DUPRE Edit (B.Postale)



ELECTION MUTUELLE

**Et si, pour une fois,
tous les adhérents CGT votaient ?**

**Et bien, nous raflerions
tous les sièges d'élus Mutuelle**

Quand on voit la dérive assurantielle de la MG –prix, prestations, etc. ne serait-ce pas important d'avoir plus d'élus CGT à la Mutuelle ?

Vous êtes d'accord ?

Alors voter et faites voter pour les candidats CGT !

Vous voterez par procuration (du 21 novembre au 3 décembre 2014)

Qui copie sur qui ?

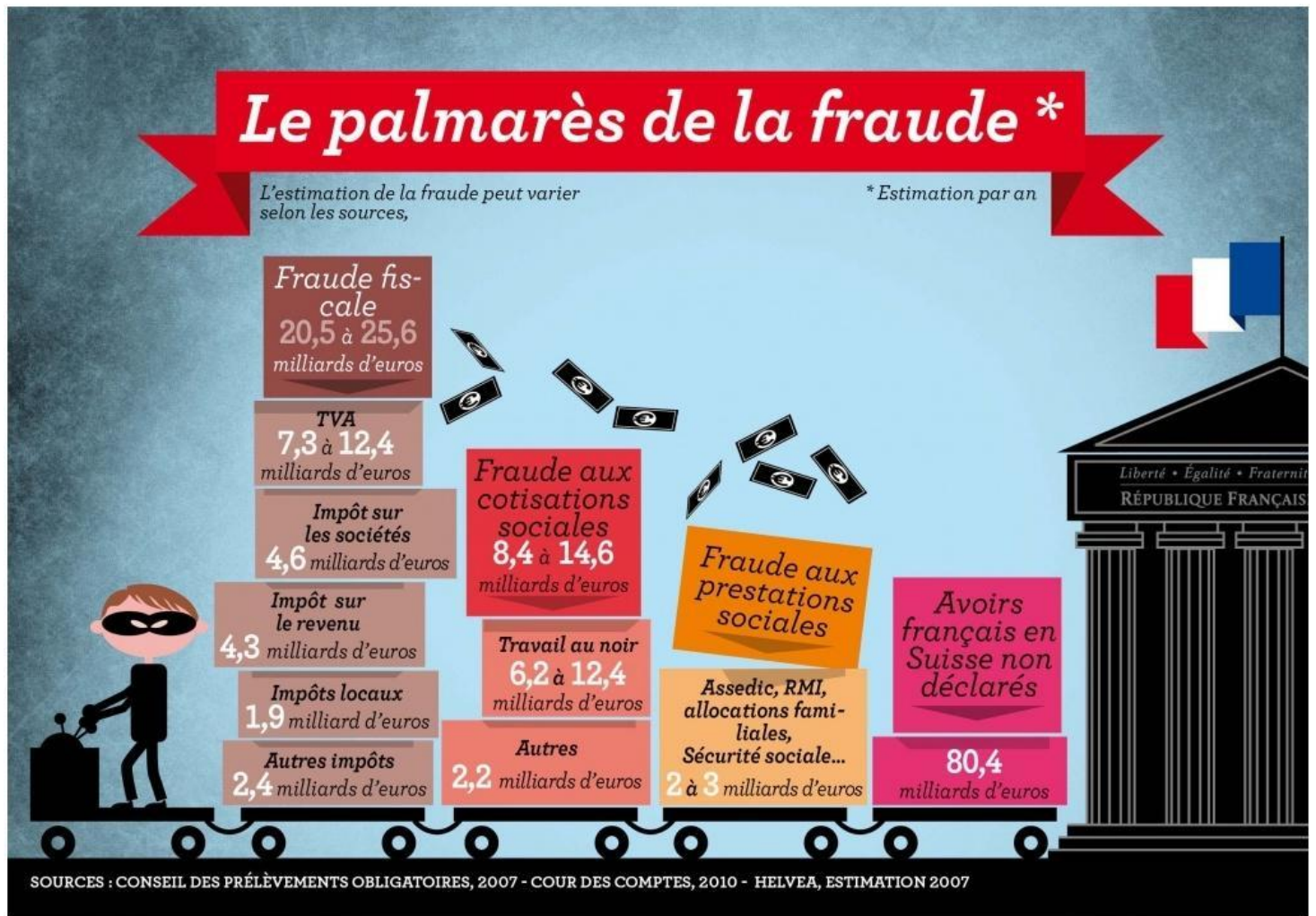
C'est le 24 septembre que le président du Medef, Pierre Gattaz, a publié un petit livre jaune intitulé « *1 million d'emplois... C'est possible !* ». Parmi les mesures les plus emblématiques qui permettraient – soi-disant – de créer ces emplois, figurent la suppression de jours fériés, l'autorisation, entreprise par entreprise, de déroger à la durée légale du travail ou encore des dérogations concernant le salaire minimum pour certaines catégories de demandeurs d'emplois. Et pendant ce temps là, toute honte bue et social libéral assumé, Macron, l'ex banquier d'affaires chez Rothschild & Cie et nouveau Ministre de l'économie juge qu'il ne doit "pas y avoir de tabou ni de posture" sur l'assurance-

chômage, tandis que Valls, celui qui déclarer sa flamme à l'entreprise « *My government is pro-business* », le Premier Ministre de la France assure depuis la City que "la question du montant et de la durée de l'indemnisation du chômage doit être posée"

La famille Gattaz est habituée à l'escroquerie intellectuelle puisque le père de Pierre, Yvon, ancien président du Conseil national du patronat français (CNPF), ancêtre du MEDEF, avait sous la cohabitation Mitterrand-Chirac promis la création de centaines de milliers d'emplois si l'autorisation administrative de licenciement était supprimée. Celle-ci a bien été supprimée, mais depuis, le chômage n'a pas cessé de monter.

Ce Gouvernement s'essaie juste de donner des gages à Bruxelles. Paris doit en effet envoyer à la Commission européenne d'ici au 15 octobre son projet de loi de finance ; celle-ci jugera s'il est conforme au pacte de stabilité et à son fameux objectif d'un déficit public inférieur à 3% du PIB... Et pour l'instant, la France ne passe pas la barre... sinon celle de l'austérité pour ce qui touche notre Sécu ! L'Assemblée entamera l'examen du budget de la Sécurité sociale le 16 octobre. Une fois de plus, le projet de loi vise à « faire payer » retraités, allocataires et affiliés pour compenser les milliards offerts au patrona

Les Fraudeurs c'est pas nous



PROJET DE LOI SUR L'AUTONOMIE : 3 questions à...

Françoise Vagner (Secrétaire de l' UCR-CGT)

Le projet de loi sur l'autonomie vient d'être voté en première instance à l'Assemblée Nationale, qu'en pense la CGT ?

La CGT porte sur ce projet de loi l'appréciation générale qu'il va dans le bon sens et qu'il est **un point d'appui pour aller plus loin**. Tout d'abord, cela fait 10 ans qu'une loi est attendue sur ce sujet. Ensuite la volonté de changer le regard de la société sur le vieillissement est un progrès réel. Faut-il rappeler que c'est tout le travail des retraités CGT depuis plus de 10 ans. Les plus de 60 ans représenteront 30% de la population d'ici une quinzaine d'années. Ce phénomène oblige à repenser l'organisation et le développement de la société en fonction de cette donnée.

L'activité bénévole développée par les retraités durant les 25 à 30 ans que va durer la retraite devient essentielle pour la cohésion sociale. Tout autant que le développement et la professionnalisation du salariat accompagnant les personnes en état de fragilité. Toute la société, toute la CGT est concernée.

Tout une partie de la loi correspond aux revendications de la CGT : la prévention, les droits fondamentaux des retraités et des personnes âgées (au respect de la dignité, à l'information, aux aides adaptées, à la liberté d'aller et venir), la diminution des restes à charge, le soutien à domicile, la professionnalisation des salariés, la reconnaissance des aidants ...

Le recours aux assurances privées, prôné par Nicolas Sarkozy dans le précédent mandat présidentiel, est écarté. Toutefois, **elle reste très insuffisante en matière de moyens financiers**, qui pourtant ne sont pas si importants, tout le monde s'accorde à le dire. Il s'agit de la place donnée aux retraités et de personnes âgées, un véritable choix de société.

Résultats 30 septembre

- Bourg en B : 100 dont 10 FAPT+sous/pref
- Le Mans : 350 dont 29 FAPT+sect SD+LSR
- Lille : 400, + 1000 avec les sous/pref 50 FAPT
- Amiens : 250+60 Oise, 80 FAPT, 39 quest VN
- Caen : 500 dont 10 FAPT
- Carcassonne : 200 dont 20 FAPT, Narbonne dont 10 FAPT
- Rodez : 200 dont 25 FAPT, motion Orange et La Poste
- Périgueux : 300 dont 20 FAPT
- Rouen : 500, Le Havre : 400, Dieppe 250, dont 20 FAPT
- Quimper 350 dont 30 FAPT, 10 LSR
- Toulouse : 1500 dont 90 avec depts 47,32,46,09, 35 à 40 devant Dir LP/O, 2 adh à suivre
- Bordeaux : 1200 dont 25 FAPT, 2 adh
- Paris : 4000 dont FAPT 75P : 15,75SF : 10, 92 : 15, 93 : 5
- Marseille : 500 dont FAPT 13P : 30, SF : 11, 13T : 42
- Auxerre : 50 dont 7 FAPT
- Nantes : 600, ST Nazaire : 300 dont 40 FAPT
- Guilhaud 07, rasst devant MEDEF depts 07+26 300 dont 15 FAPT
- Bourges 200 dont 14 FAPT, Vierzon 110 dont 10 FAPT, Laguerche 40 dont 2 FAPT, ST Armand 55 dont 6 FAPT, ST Florent 100 dont 3 FAPT 2 adh à suivre
- Epinal : 250 dont 6 FAPT

3 questions à Françoise Vagner (Secrétaire UCR-CGT)

D'autre part, la deuxième partie de la loi, celle qui concerne les maisons de retraite médicalisée, est fortement compromise, alors qu'elle est très attendue du fait de la mise à contribution des personnes âgées et de leur famille.

Enfin, les déclarations de L. Rossignol, notre ministre, concernant la professionnalisation des aides à la personne sont très ambiguës, puisqu'elle annonce que la réforme des services d'aide devra se faire à coût constant. Dans ce cas, quid de la revalorisation de ces métiers ?

Cette position a-t-elle des points d'appui ?

Bien au-delà des organisations syndicales de retraités qui travaillent ensemble sur cette question depuis plus de 2 ans, le CNRPA a émis un avis critique qui se rapproche du nôtre, en particulier sur la faiblesse du financement. Il a tenu, pour la première fois de son existence une conférence de presse sur l'affectation de la CASA, payée par les retraités. Il a lancé une initiative d'interpellation directe des parlementaires par les organisations qui le compose.

Le Conseil économique, social et environnemental a été saisi début 2014 par le gouvernement. Bien au-delà de l'avis sur le projet de loi, il a formulé des recommandations propres à de nouvelles avancées et c'est un véritable point d'appui pour les luttes à venir.

Comment aller plus loin ?

Le projet de loi doit passer par le Sénat et revenir devant l'Assemblée Nationale : il est encore temps de rencontrer les députés et les sénateurs qui vont voter la loi. On peut le faire de façon unitaire : le succès de la manifestation unitaire du 3 juin et de celle du 30 septembre démontre que des possibilités d'actions communes existent.

Il y a une évidence, cette question de l'autonomie concerne autant les actifs que les retraités et les retraités seuls ne parviendront pas à eux seuls à faire bouger les lignes ! Nous sommes les moteurs, bien sûr, puisque les premiers concernés, à nous donc de nous mobiliser également auprès des Unions départementales et fédérations, afin que cette question vienne en débat dans les organisations, au plus près des salariés, comme des retraités.

Ce projet de loi s'inscrit d'ailleurs totalement dans la campagne de reconquête de la Sécurité sociale que la CGT a lancée, puisque nous revendiquons que la perte d'autonomie, quel que soit l'âge soit intégrée dans la Sécurité sociale comme un des aléas de la vie.

La Prochaine.....



**REUNION
MENSUELLE
des Retraités-ées**

Jeudi ~~20 NOV.~~ 2014

13 **9 HEURES**

Syndicat CGT

Retraites La Poste 13

55 av. de la Rose
Les Brunettes Bt ext D
(au dessus du Casino)
13013 Marseille

.. et on t'y attend !